



## **CLUB ENFANTS LES MILLE PATTES**

**Accueil des enfants de 4 à 12 ans**  
Ecole maternelle – Impasse des Laiches  
38250 VILLARD DE LANS  
Tél : 06 83 11 60 21

**Organisateur**  
**OMT Villard de Lans**  
**101 chemin de la patinoire**  
**38250 Villard de lans**

### **INFORMATIONS ET REGLEMENT**

Vous avez inscrit votre ou vos enfant(s) au centre de loisirs Les Mille Pattes. Nous vous remercions de votre confiance et nous vous prions de prendre 5 minutes, pour lire attentivement ce règlement.

Le CLSH les Mille-Pattes dépendant de l'Office Municipal du Tourisme de Villard de Lans répond aux exigences de Jeunesse et des sports de l'Isère.

Les activités du centre de loisirs comme les activités spécifiques (escalade, spéléologie, accrobranche, tir à l'arc...) sont encadrées par des moniteurs diplômés BAFA et des professionnels titulaires du brevet d'état.

#### **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions s'effectuent à l'arrivée des vacanciers, directement au bureau du centre de loisirs (école des laiches) : le matin de 10h à 12h.

Par téléphone (pré inscription) au 06 83 11 60 21

Par courrier en téléchargeant les formulaires sur le site Internet [www.villarddelans.com](http://www.villarddelans.com).

**Adresse retour courrier : OMT Villard de Lans Club enfants les Mille-Pattes**  
**101 chemin de la patinoire**  
**38250 Villard de lans**

Règlement accepté : Par chèque libellé à l'ordre du trésor public

Par chèques vacances

En espèces (montants maximum 150 euros)

**Pas de paiement par carte Bancaire**

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement (sauf cas de force majeure, accident, maladie sur présentation d'un justificatif)

Une fiche d'inscription devra être remplie, ainsi qu'une fiche sanitaire de liaison.

Les parents devront attester la non contre-indication de la pratique des activités sportives programmés

**Traitement médical** : tout enfant suivant un traitement médical doit avoir une prescription du médecin afin que le responsable du club puisse administrer la posologie et faire le suivi dans la mesure où cela ne requiert pas de compétences particulières.

Les maladies contagieuses devront être déclarées au responsable du club. Les parents devront signer l'autorisation d'intervention chirurgicale (fiche d'inscription).

## HORAIRES

Du Lundi au Vendredi : **13h30 à 18 h** : accueil entre **13h30 et 13h40**

(Reprise des enfants au plus tard à 18h15)

**Journée de 9h30 à 18h (ACCUEIL ENTRE 9H ET 10H) Prévoir pique-nique**

► Merci de vous présenter à l'accueil avec vos enfants pour les confier à une animatrice ou un animateur. Sauf autorisation écrite, les enfants ne pourront quitter seuls le Club, ils seront confiés aux seules personnes désignées sur la fiche d'inscription.

Le club se réserve la possibilité d'exclure un enfant dont le comportement remettrait en cause la sécurité et le déroulement des activités.

## ASSURANCES

Une assurance (SMACL Assurances) couvre les enfants et l'ensemble du personnel du centre de loisirs. Elle n'intervient cependant qu'en complément de l'assurance familiale. Les parents devront avoir souscrit une assurance en responsabilité civile.

## DIVERS

Dans la semaine, les enfants pratiqueront des activités spécifiques encadrées par des professionnels.

Dans le cadre des activités ou en cas de problème particulier, la responsable ou les animateurs se réservent le droit de transporter les enfants dans les véhicules prévus pour le transport d'enfants, dans le respect du code des assurances.

## PREVOIR

Voici quelques conseils pour la préparation des effets pour les activités :

Prévoir des vêtements n'ayant rien à craindre.

Des chaussures **fermées** adaptées au sport et à la marche.

Casquette ou chapeau de soleil. Crème solaire.

Pull ou coupe-vent (le temps change vite en montagne).

Sac à dos, gourde ou bouteille d'eau, goûter.

**Pour l'escalade et le parcours accrobranche :**

Pantacourt ou short un peu long et T-shirt un peu long.

**Spéléologie :**

Pull ou sweat ancien, jogging ou pantalon large et usé, bottes ou baskets pouvant aller dans l'eau, **affaires de rechange pour le retour.**

Responsable légal(e) de.....

Date :...../...../.....

Signature (précédée de la mention lu et approuvé)